Hôpitaux Universitaires de Marseille ap hm — Hôpitaux de Provence	Intitulé du poste : **INFIRMIER(E) en PRATIQUE AVANCEE** **Service médico - psychologique régional du CP des Baumettes - Marseille**	Pôle 11 PMAD/ML

Rédigée par	Vérifiée par	Approuvée par	Validée JUIN 2023
Mr VERDE Cadre supérieur de santé	Docteur Amel Masseboeuf Cheffe de service	Docteur Catherine Paulet, Cheffe de pôle	Nadine Phan, Coordinatrice Générale des Soins,

IDENTIFICATION DU POSTE

Métier : IDE de pratique avancée en Psychiatrie et Santé Mentale
Code métier : en attente
Appellation locale : IPA
Grade : Infirmière en soins généraux, catégorie A
Filière : Soignante
Service : Service Médico – Psychologique Régional- CATT femmes

DESCRIPTION DU POSTE

CONDITIONS D'EXERCICE	
CADRE DE REFERENCE	LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé
	Décret n° 2018-629 du 18 juillet 2018 relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée Décret n° 2019-836 du 12 août 2019 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée mention psychiatrie et santé mentale Décret n°2020-244 du 12 mars 2020 portant statut particulier du corps des auxiliaires médicaux exerçant en pratique avancée Décret n°2020-244 du 12 mars 2020 relatif à l'échelon indiciaire du corps des auxiliaires médicaux exerçant en pratique avancée
CONDITIONS	Être titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée délivré par le président d'une université accréditée dans la mention correspondant au domaine d'intervention, Justifier de 3 années minimum d'exercice en équivalent temps plein de la profession d'infirmier.

FORMATION REQUISE	Diplôme d'Etat d'Infirmier en pratique avancée en Psychiatrie et Santé Mentale
EXPERIENCE	Expérience souhaitée dans la spécialité

CARACTERISTIQUES DU POSTE

QUALIFICATIONS REQUISES	DE IPA - Domaine intervention : psychiatrie adulte / addictologie
HORAIRES DE TRAVAIL ET CYCLE DE TRAVAIL	Conditions d'exercice : 100%, repos fixes WE et jours fériés. Jour : Sur la base de 39h hebdomadaires – vacation en 7h48 sur une amplitude de 8h30 – 17h30 – 5j/7 – 19 RTT- 28 CA Tenue professionnelle en cohérence avec son activité.
POSITION DANS LA STRUCTURE	**Liaisons hiérarchiques** L'infirmier de pratique avancée (IPA) est placé sous la responsabilité de la Coordinatrice Générale des Soins, du Directeur des Soins et du Cadre Supérieur de Santé Paramédical de l'unité **Liaisons fonctionnelles** L'infirmier de pratique avancée collabore avec l'ensemble des partenaires de soins qui interviennent dans le parcours thérapeutique du patient intra hospitalier, extra hospitalier et réseaux. <u>Liaison fonctionnelle avec l'équipe médicale :</u> L'IPA rend compte de ses interventions aux médecins de l'unité et travaille sous leur responsabilité directe à partir d'un protocole d'organisation de prise en charge du patient. <u>Liaison fonctionnelle avec l'équipe paramédicale :</u> L'IPA informe les différents acteurs de l'équipe paramédicale des décisions thérapeutiques prises pour les patients dont il a la charge et leur communique les prescriptions : ➢ Cadre de santé ➢ Equipe paramédicale ➢ Travailleur sociaux

MISSIONS DU POSTE

MISSIONS GENERALES	« L'infirmier qui exerce en pratique avancée est un infirmier diplômé qui a acquis des **connaissance théoriques**, le **savoir-faire aux prises de décisions complexes**, de même que les compétences cliniques indispensables à la pratique avancée. Les caractéristiques de cette pratique avancée sont déterminées par le **contexte dans lequel l'infirmier sera autorisé à exercer**. » Conformément à la réglementation, L'IPA participe à la prise en charge globale des patients dont le suivi lui est confié par un (des) médecin(s) et dans le cadre d'un protocole d'organisation signé par le ou les médecins et l'IPA.
MISSIONS SPECIFIQUES.	Il contribue à l'efficience de la prise en charge des patients dans le cadre de leur suivi psychiatrique : réalisation de bilans (psychologique, psychiatrique, somatique et social) pour l'ensemble des troubles psychiatriques résistants, évaluation clinique et paraclinique, prescription des traitements, prescription de bilans sanguins et d'examens, coordination et organisation des parcours de soin.
ACTIVITES PRINCIPALES	**1 - Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales** Analyser la situation clinique psychique, somatique et sociale Utiliser les échelles d'évaluation appropriées Evaluer l'état de santé du patient suivi, et le degré d'urgence de la situation lors de son accueil physique Repérer les difficultés d'apprentissage, d'interactions sociales et d'autonomie Evaluer le niveau de souffrance, de désorganisation psychique Evaluer les limitations fonctionnelles et les capacités préservées Evaluer le risque suicidaire Evaluer le risque de passage à l'acte auto agressif ou hétéro agressif Identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées Evaluer l'adhésion du patient à son projet de soins Evaluer l'observance, l'efficacité et les effets indésirables des traitements et des techniques thérapeutiques non médicamenteuses Assurer les Consultations de suivi des patientes **2- Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé** Analyser la pertinence du renouvellement de la prescription des régulateurs de l'humeur (Thymorégulateurs), psychostimulants, antipsychotiques atypiques, neuroleptiques conventionnels, antiépileptiques, approuvés dans le traitement de troubles psychiatriques et traitement de substitution aux opiacés Analyser la pertinence de prescriptions de produits de substitution non soumis à prescription médicale Identifier les examens à prescrire pour la surveillance des effets des traitements dans le cadre des recommandations Identifier et mettre en œuvre le cas échéant, les techniques de médiation à visée thérapeutique et de réhabilitation psychosociale Concevoir, mettre en œuvre et participer à des activités à visée thérapeutique Accompagner le patient dans les thérapies suivies Evaluer l'indication, l'efficacité et la tolérance des suivis thérapeutiques

	3- Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique Concevoir, mettre en œuvre des programmes d'éducation thérapeutique Identifier les ressources et les besoins des patients, Concevoir et mettre en œuvre des démarches d'information, de psychoéducation, **4 - Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés** Organisation de la coordination clinique avec les différents intervenants y compris en dehors de la structure Elaborer et évaluer des projets personnalisés de soins et de vie en équipe Coordonner les interventions avec les acteurs sanitaires, et médico-sociaux Concevoir des outils de prévention et de réponse aux situations de crises

ACTIVITES SECONDAIRES	**5– Mise en œuvre d'actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles** Organisation et animation de travaux visant à l'amélioration et au réajustement des pratiques professionnelles Accompagnement des équipes à l'évolution des pratiques (leadership clinique) Accompagnement des équipes dans une démarche qualité Formation des pairs (tutorat…) **6 – Contribution à des études et des travaux de recherche** Contribution à des études et des travaux de recherche dans le champ de la santé publique, des soins, de la pratique avancée et de l'évaluation des pratiques professionnelles. - Rédaction de projets de recherche infirmière - Aide au screening de patients relevant des critères d'inclusion dans les protocoles de recherche du service - Publication d'articles à visée professionnelle et scientifique. - Conduite de travaux d'étude et de recherche en soins infirmiers dans le cadre d'un **Programme Hospitalier de Recherche Infirmière (PHRI)** ou bourse de recherche infirmière -

QUALITES ET APTITUDES REQUISES A L'OCCUPATION DU POSTE

QUALITE ET APTITUDES REQUISES A L'OCCUPATION DU POSTE	<u>Savoirs :</u> - Connaissances professionnelles Infirmières. - Maitriser l'outil informatique et différents logiciels professionnels <u>Savoirs Faire :</u> - Sens de l'organisation. - Capacité d'écoute et de communication. - Capacité d'adaptation aux différents interlocuteurs et aux diverses situations. - Capacité à mener un entretien d'aide. - Eduquer et conseiller le patient et son entourage. - Analyser et évaluer les situations cliniques des patients confiés et maîtriser les outils d'évaluation clinique validés - Prendre des décisions complexes dans le respect du droit du patient, de l'éthique professionnelle et du code de déontologie de la profession. - Rédiger les ordonnances sous la forme réglementaire - Savoir rédiger les observations cliniques - Maitriser les outils d'évaluation des pratiques professionnelles - Animer des groupes de travail ou des réunions - Mener des travaux de recherche <u>Savoirs Etre :</u> - Capacité à être autonome dans son cadre d'exercice, à prendre des initiatives et des responsabilités - Exercice au sein d'une démarche de « leadership infirmier » - Capacité d'adaptation au changement - Esprit d'initiative, de créativité - Capacité à actualiser ses compétences
APTITUDES PERSONNELLES	- Dynamisme - Maîtrise de soi - Sens du travail en équipe pluri professionnelle - Avoir une éthique professionnelle - Collaboration au sein d'une équipe pluridisciplinaire - Capacité de remise en question - Rigueur professionnelle - Sens relationnel, écoute et capacité au dialogue - Positionnement dans le respect de la confidentialité et du secret professionnel

AUTRES

Moyens matériels à disposition	➢ Bureau ➢ Moyens informatiques (ordinateur, imprimante, internet, logiciels et accès aux dossiers et droits de prescription) ➢ Matériel d'examen clinique